Procès-verbal de la Assemblée bourgeoisiale du lundi, 20 juin 2016 Séance N° 1

de 21h45 à 22h00 à la salle bourgeoisiale

Président: M. Eric Kamerzin **Vice-Président :** M. Jean-Michel Mayor

Présents: M. Hervé von Dach

M. Martial Kamerzin Mme Marie-Claire Combe

M. Lionel Nanchen, Secrétaire-caissier communal

Excusé(s):

Absent(s):

Invité(s): M. Denis Cordonier, Fiduciaire

Preneur du PV: Mme Marie-Eve Revey

17 bourgeoises et bourgeois sont présents

0. Ouverture de l'Assemblée bourgeoisiale

Au nom de l'ensemble du Conseil communal, **le Président** a le plaisir d'ouvrir l'Assemblée bourgeoisiale appelée à se prononcer sur les comptes 2015, en souhaitant la plus cordiale des bienvenues.

L'Assemblée bourgeoisiale a été convoquée dans les délais légaux par affichage et par circulaire distribuée à tous les ménages avec l'ordre du jour suivant :

Procès-verbal de la dernière Assemblée Nomination des scrutateurs Rapport du Président Comptes 2015 de la Bourgeoisie Rapport de la Fiduciaire de contrôle Approbation des comptes 2015 de la Bourgeoisie. Décision Divers

Le Président désigne M. Marie-Eve Revey pour la rédaction du procès-verbal de cette séance et passe au point 1 de l'ordre du jour.

1. Procès-verbal de la dernière Assemblée

Le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 14 décembre 2015 a été publié sur le site internet www.icogne.ch, il n'en est pas fait lecture. Le Président demande s'il y a des remarques ou des questions quant au contenu du procès-verbal?

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est donc considéré comme approuvé

2. Nomination des scrutateurs

Le Président nomme M. Olivier Duchoud comme scrutateur.

3. Rapport du Président

Le Président donne lecture de son rapport qui n'appelle aucun commentaire de la part de l'Assemblée bourgeoisiale.

4. Comptes 2015 de la Bourgeoisie

La lecture détaillée des comptes n'étant pas demandée, **le Président** donne lecture des principaux chiffres des comptes 2015 qui n'appellent pas de commentaire de l'Assemblée bourgeoisiale.

5. Rapport de la Fiduciaire de contrôle

M. Denis Cordonier donne la lecture de son rapport des comptes de l'exercice 2015 pour la Bourgeoisie et recommande l'Assemblée bourgeoisiale d'approuver les comptes qui présentent un bénéfice de Chf 9'330.10, le bilan totalisant Chf 1'251'233.27 au 31 décembre 2015. Donc la situation de la Bourgeoisie permet de faire face à ses engagements.

6. Approbation des comptes 2015 de la Bourgeoisie. Décision.

Le Président demande à l'Assemblée bourgeoisiale de se prononcer à main levée. L'Assemblée accepte les comptes 2015 de la Bourgeoisie par :

- 14 OUI
- 0 NON
- 0 ABSTENTION

7. Divers

La parole n'étant plus demandée par l'Assemblée bourgeoisiale, **le Président** clôt l'Assemblée à 22h00 et demande à M. Martial Kamerzin de dire la Prière traditionnelle.

Icogne, le 24 juin 2016

Le Président Le Secrétaire La Secrétaire du procès-verbal

Eric Kamerzin Lionel Nanchen Marie-Eve Revey